

cours, mais de lire ce qu'elle publie. En disant cela je ne veux pas me faire de compliments.

(Le crédit est adopté.)

Académie Royale canadienne des arts, \$2,500.

Le très hon. M. MEIGHEN: Voilà quelque chose de nouveau pour moi.

L'hon. M. ROBB: Ce crédit figure au budget depuis 1910-11. Le but est de stimuler l'intérêt dans les beaux-arts. Les membres de l'Académie offrent leurs services gratuitement. Des cours gratuits sont donnés dans toutes les grandes villes du Dominion. Des octrois sont accordés aux expositions de Toronto et autres grandes villes. Le président est M. G. Horne Russell; vice-président, Henry Sproatt; secrétaire, E. Dyonett; trésorier, C. W. Simpson.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le ministre connaît-il quelques-uns de ces messieurs?

L'hon. M. ROBB: Non, je n'ai pas ce plaisir. De 1910-11 à 1912-13, la société a reçu \$2,000 par an, mais en 1913-14, le gouvernement de l'époque a augmenté l'octroi à \$5,000 et l'a ainsi continué jusqu'en 1916-17. En 1917-18, il a été réduit à \$2,500 et ce montant a été payé jusqu'en 1920-21. En 1921-22, on lui a accordé \$7,500 puis l'octroi a été réduit à \$2,500 en 1924-25.

(Le crédit est adopté.)

Subvention à l'Interparliamentary Union for Peace, \$400.

M. GARLAND (Bow-River): De quoi s'occupe cette association au sujet de la paix?

L'hon. M. ROBB: Cette somme a été votée depuis 1914-15. Le secrétaire est M. Charles Lange qui a ses quartiers généraux à Genève. On lui a donné \$200 par an.

M. GARLAND (Bow-River): De quels travaux s'occupe cette Union?

L'hon. M. ROBB: Il y a des réunions annuelles et ainsi de suite.

M. HOEY: Cette union est-elle associée à la Société des nations?

L'hon. M. ROBB: Je l'ignore.

Le très hon. M. MEIGHEN: Pourquoi double-t-on le montant cette année?

L'hon. M. ROBB: Autant que je me rappelle, elle se réunit à Washington cette année et l'on s'attend à ce qu'elle vienne au Canada.

L'hon. M. STEVENS: Ces \$200, est-ce pour recevoir les délégués?

L'hon. M. ROBB: Non, je crois qu'il y a un autre crédit à cette intention.

[Le très hon. M. Meighen.]

M. GOOD: Il semble ridicule de dépenser \$400 à l'organisation de la paix quand nous dépensons 12 millions approximativement en préparatifs de guerre ou de soi-disant défense. Si cette association vaut quelque chose, je serais disposé à voter un crédit beaucoup plus considérable. Nous devrions en savoir plus long sur son compte.

(Le crédit est adopté.)

Administration centrale.—Assurances; traitements, \$80,350; dépenses casuelles, \$61,000.

L'hon. M. MANION: Pourquoi une augmentation?

L'hon. M. ROBB: L'augmentation découle de la promotion de M. A. Watson, actuaire au poste de chef actuaire, \$675; la promotion de M. W. H. Gilliland, examinateur senior d'actuaire au poste de chef examinateur d'actuaire, \$675; la promotion de M. H. A. Urquhart, commis aux statistiques au poste de commis senior aux statistiques, \$360; augmentations annuelles \$2,130; un commis supplémentaire, \$960. Ce qui représente l'augmentation totale.

Le très hon. M. MEIGHEN: C'est le département dont le ministre s'ingère dans presque toutes les affaires au pays. Je vois, par le détail, que le traitement du surintendant des assurances est actuellement de \$10,000 par année.

L'hon. M. ROBB: Il est le même depuis quelque temps. Ce sont les compagnies d'assurances qui acquittent les frais de ce bureau.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je le sais, mais enfin de compte ce sont les contribuables qui payent. La loi créant ce département établissant un traitement de \$5,000 pour le surintendant des assurances et je crois qu'elle est encore la même. L'augmentation doit dater de l'année dernière. Comment le ministre se justifie-t-il de l'avoir porté à \$10,000?

L'hon. M. ROBB: Mon très honorable ami aurait dû poser cette question avant aujourd'hui. Je crois que l'augmentation remonte à quatre ou cinq ans.

L'hon. M. MANION: Non, elle date de l'an dernier ou de l'année auparavant, car je me rappelle avoir reçu des circulaires s'y opposant. L'augmentation n'était peut-être pas de \$5,000 à \$10,000, en tout cas le traitement a été porté à \$10,000 à ce moment-là. Je n'ai absolument rien à dire contre M. Finlayson, mais ce traitement me semble très considérable, comparé aux six à huit mille dollars de la plupart de nos sous-ministres.